

■ TITRE DE CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE (TP CIP) PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 5



● ● ● MÉTIER

Le Conseiller en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelles des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits).

Son action vise à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Le CIP accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et à la formation.

Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour établir avec elle un diagnostic partagé de sa situation.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin de l'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides et il mobilise un réseau de structures partenaires et d'acteurs de son territoire d'intervention.

Il rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif. Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le CIP définit avec elles des parcours d'insertion adaptés lors d'entretiens individuels centrés sur leurs besoins et leurs projets.

Ces parcours sont structurés par étapes que le CIP réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique.

Il prend contact avec les employeurs pour établir des modes de collaboration. Il aide et conseil des employeurs pour établir des modes de collaboration.

● ● ● EMPLOI

Le CIP exerce ses activités dans des lieux différents : Missions locales, PAIO, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, plans locaux d'insertion par l'économique, collectivités territoriales, associations et entreprises d'insertion, organismes de formation, antennes emploi...

● ● ● ÉVOLUTION DE CARRIERE

Après avoir acquis quelques années d'expérience professionnelle à ce poste, le CIP peut devenir, Chargé de Relation Entreprise.

Chargé de projet (insertion, logement, santé, citoyenneté...). Il occupera alors la majorité de son temps au montage de projets en relation avec des partenaires locaux.

Il peut également devenir chef de secteur pour gérer une antenne de la mission locale (encadrement d'une équipe). Au-delà, se situent les postes de direction.

Le CIP peut encore évoluer vers les métiers de la gestion de structures associatives, la formation.

● ● ● APTITUDES

- Démontrer une forte motivation pour la relation d'aide aux personnes
- Être apte à déceler les caractéristiques (potentiels, freins) du public
- Faire preuve d'une très bonne aisance relationnelle

● ● ● PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.
Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveau ou les créateurs d'entreprise.

Avoir le BAC

● ● ● ALLEGEMENTS ET DISPENSES

Selon diplôme obtenu, consulter le Collège Coopératif.

● ● ● MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Entretien et évaluation en entrée en formation

Des allègements et dispenses peuvent être accordés à la demande des candidats sur présentation de pièces justificatives.

● ● ● DURÉE DE LA FORMATION

Elle est dispensée en 9 mois

Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public ou le CNFPT.

FORMATION THÉORIQUE 455 HEURES

Répartie en 3 Certificats de Compétences Professionnelles :

- **CCP1 « ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGE »**

Période d'intégration, techniques de communication, décryptage de la demande, identification des besoins de la personne, construction d'un diagnostic partagé de l'aspiration professionnelle.

- CCP2 « **Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle** » Contractualisation d'un parcours d'insertion centré sur la personne et sur les réalités du marché du travail, élaboration d'un projet professionnel tenant compte des freins et des potentiels de la personne, techniques d'autoévaluation.

- CCP3 « **Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle** »

Identification et exploitation des données socio-économiques nationales et locales. Analyse de la réglementation liée au code du travail, à l'emploi recherché. Elaboration d'une méthodologie spécifique à la recherche et l'obtention d'un emploi et aux étapes d'intégration dans l'entreprise. Appui technique aux employeurs, formulé sous forme d'étapes évaluées de manière tripartite formateur/stagiaire/entreprise.

● ● ● **VALIDATION DE LA FORMATION**

- Durée totale de l'épreuve 3 heures et demie
- Dossier professionnel
- Epreuve orale
- Mise en situation
- Valider les évaluations en cours de formation (ECF)



● ● ● **ALLEGEMENTS ET DISPENSES**

Selon les diplômes obtenus et entretien de positionnement

● ● ● **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnel

● ● ● **UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)**

- UFA CCPAM MARTIGUES

● ● ● **INSCRIPTION**

L'INSCRIPTION SE FAIT DIRECTEMENT SUR LE SITE DU GIAPATS AVEC LE FUTUR EMPLOYEUR

● ● ● **RESULTATS**

(BASES SUR LES FORMATIONS PAR L'APPRENTISSAGE EN 2024)

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Taux de réussite : 100 % | - Taux d'insertion : NC |
| - Taux d'abandon : 0% | - Taux de satisfaction : 100% |
| - Taux de poursuite d'étude : NC | - Taux de rupture : 0% |



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons **à visiter notre site et à nous contacter** pour concrétiser votre projet de **formation par la voie de l'apprentissage**.

www.cfa-giapats.fr

04 91 90 51 99

info@cfa-giapats.fr

Vous pouvez candidater en flashant le QR code.

